



HAL
open science

Recension : Guillaume Delaigue, Quel pape pour les chrétiens ?

Jacques Palard

► **To cite this version:**

Jacques Palard. Recension : Guillaume Delaigue, Quel pape pour les chrétiens ?. Archives de Sciences Sociales des Religions, 2015, 172, pp.291. 10.4000/assr.27343 . halshs-02539894

HAL Id: halshs-02539894

<https://shs.hal.science/halshs-02539894>

Submitted on 2 Jun 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Guillaume Delaigue, Quel pape pour les chrétiens ?

Paris, Desclée de Brouwer, coll. « Théologie à l'université », 2014, 183 p.
Postface de Mgr Emmanuel.

Jacques Palard



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/assr/27343>

DOI : [10.4000/assr.27343](https://doi.org/10.4000/assr.27343)

ISSN : 1777-5825

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 1 octobre 2015

Pagination : 291

ISBN : 978-2-7132-2515-4

ISSN : 0335-5985

Référence électronique

Jacques Palard, « Guillaume Delaigue, Quel pape pour les chrétiens ? », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 172 | octobre-décembre, mis en ligne le 19 mai 2016, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/assr/27343> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/assr.27343>

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

© Archives de sciences sociales des religions

Guillaume Delaigue, Quel pape pour les chrétiens ?

Paris, Desclée de Brouwer, coll. « Théologie à l'université », 2014, 183 p.
Postface de Mgr Emmanuel.

Jacques Palard

RÉFÉRENCE

Paris, Desclée de Brouwer, coll. « Théologie à l'université », 2014, 183 p., Postface de Mgr Emmanuel.

1 Cet ouvrage paraît à un moment où la géopolitique religieuse, à laquelle le pape François prend une part notable, connaît une période de forte recomposition. Le titre, qui pourrait prêter à confusion, mérite attention : la question qu'il porte a trait, en effet, non aux « catholiques » mais bien aux « chrétiens ». Le lecteur est donc d'emblée invité à porter son regard vers l'enjeu que représente le rôle du pontife romain dans la conduite des relations œcuméniques, en l'occurrence entre catholiques et orthodoxes. L'ouvrage est issu d'un mémoire de licence canonique réalisé à l'Institut supérieur des Études œcuméniques de l'Institut catholique de Paris, et qui fut primé par le Conseil d'Églises chrétiennes en France.



2 On peut lire cet ouvrage à la façon d'une enquête visant à dénouer une énigme qui n'a pas encore livré tous ses ressorts. G. Delaigue prend pour point de départ de son investigation la suppression subreptice dans l'*Annuaire pontifical* de mars 2006 – où il était apparu en 1863 – du titre de patriarche d'Occident attribué au pape. Il s'interroge sur les tenants et les aboutissants de cette suppression en ce qui concerne non seulement le gouvernement de l'Église catholique mais aussi ses relations avec les chrétiens d'Orient. Dans chacune de ces deux dimensions, c'est en termes d'autorité et de pouvoir que sont formulées les questions : quelle voie nouvelle se trouverait ainsi ouverte au sein de l'Église latine elle-même, en termes de primauté et de collégialité ? Plus précisément, l'effacement de ce titre constitue-t-il l'amorce d'un processus de décentralisation par instauration de nouveaux patriarcats, par exemple à l'échelle continentale, et annonce-t-il une révision conséquente de l'articulation entre primauté de l'évêque de Rome et collégialité ? *A contrario*, la disparition du titre de « patriarche d'Occident » signifie-t-il une prétention de Rome à étendre à l'Orient sa primauté, dès lors conçue comme universelle ? Les réactions et les réserves de représentants d'Églises orthodoxes, qui ont perçu cette initiative comme malheureuse et non comme le simple effet d'une obsolescence, donnent à penser qu'une réponse positive apportée à cette dernière question a été à l'origine d'une forte réserve. C'est en tout cas dans ce contexte qu'est publié dès 2007 le document dit « de Ravenne », qui émane de la Commission mixte internationale pour le dialogue théologique entre l'Église catholique romaine et l'Église orthodoxe ; la réflexion de cette instance a porté sur les relations entre « communion ecclésiale, conciliarité et autorité ».

3 Après avoir fait état des raisons avancées pour rendre compte de la suppression du titre de « patriarche d'Occident », l'auteur traite du lourd arrière-fond historique de l'enjeu actuel en analysant l'émergence et la mise en place asymétrique, par l'empereur Justinien, de cinq patriarcats : Rome, qui est l'unique patriarcat d'Occident, Constantinople, Alexandrie, Antioche et Jérusalem. Le retour sur les décisions des

conciles de Nicée, Constantinople I et Chalcédoine permet de mesurer l'étroite liaison entre les décisions canoniques et les pressions politiques, à commencer par celle exercée par l'empereur, ainsi que le parallélisme entre les administrations civile et ecclésiastique. Ce sont deux modèles organisationnels et théologiques très différents qui président à la conception et à l'organisation des Églises : celui de Rome, centralisateur et à ambition universaliste, et celui des Églises orientales, selon lequel « l'Église universelle est pensée non comme un tout en plusieurs parties, mais comme la communion de plusieurs Églises locales qui sont chacune et pleinement l'Église » (p. 33). Le tableau est ainsi dressé pour que soit ensuite examinée l'évolution des relations, souvent conflictuelles, entre les deux blocs au cours du deuxième millénaire. Celui-ci s'ouvre avec le schisme de 1054 et se poursuit avec les croisades, qui se traduisent par la mise en place d'Églises uniates et donc de patriarcats latins, mais aussi avec l'expansion missionnaire de l'orthodoxie dans les pays slaves, qui va contribuer à faire de Moscou le cinquième siège patriarcal d'Orient. En Occident, l'Église est passée du patriarcat à une organisation puissamment centralisée, dont on peut voir l'ultime aboutissement au concile de Vatican I et l'adoption du dogme de l'infaillibilité pontificale, que l'auteur paraît défendre, selon une interprétation estimée toutefois « minimaliste », au nom de la quête par Rome d'une indépendance politique dans un contexte marqué par des relations tendues avec les États.

- 4 G. Delaigue voit aujourd'hui dans l'existence et, surtout, le fonctionnement singulier des vingt et une Églises catholiques orientales, dont six sont patriarcales, une forme de relatif contre-modèle de l'Église latine, plus décentralisé du fait à la fois de l'existence de rites propres et de la synodalité entre les évêques. Il suggère que l'instauration par Rome de « plusieurs Églises régionales » permettrait d'envisager sur de nouvelles bases les échanges avec les Églises orthodoxes, mais il ne perçoit – encore... – aucun changement en ce sens. Pour nourrir la portée de son évocation des conférences épiscopales, l'auteur aurait assurément gagné à intégrer dans son analyse les positions du cardinal Bergoglio : le futur pape François a en effet présidé à la rédaction de l'important document final de la V^e Conférence générale du Conseil épiscopal latino-américain, qui s'est tenue en mai 2007 à Aparecida, au Brésil. Dans ce texte il affirme que « le peuple de Dieu se construit comme une communion d'Églises particulières et, à travers celles-ci, comme un échange entre les cultures ». Cette déclaration collective a sans doute illustré et conforté une position qui se retrouve dans l'exhortation apostolique *Evangelii gaudium* (novembre 2013) « sur l'annonce de l'Évangile dans le monde d'aujourd'hui ». Le pape note, pour le regretter, qu'il n'y a pas eu de véritable avancée, au cours des dernières décennies, en matière d'« exercice de la primauté [pontificale] ouverte à une situation nouvelle ». Le dossier bien documenté et doté de nombreuses et utiles références (on ne compte pas moins de 365 notes infra-paginales) qu'ouvre G. Delaigue reste donc d'actualité.